REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2015

Compte rendu affiché le 05 mai 2015

Date de convocation du Conseil municipal le 22 avril 2015

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire

Secrétaire élu : Madame Kaoutar DAHOUM

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT. Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO. Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, MANDOLINO.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir

Mourad BEN DRISS à Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Bernard GENIN à Patrick MANDOLINO, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés: Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB

Membre démissionnaire : Marie-France VIEUX-MARCAUD

Nombre de membres

Art. 2121-2
du CGCT

En Exercice

Qui ont pris part à la délibération

43

43

43

39

Objet:

15.04.0280
Demande de subvention au titre du
Fonds en Faveur du Lien Social et du
Mieux Vivre Ensemble (ex FAL)

PRÉFECTURE du RHONE

Regular - 5 MAI 2015

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCEMES ALISÉES 7

RAPPORT DE MADAME LAKEHAL

Mesdames, Messieurs,

Le monde associatif joue un rôle important dans l'animation des territoires et par conséquent des quartiers. La politique de soutien à la dynamique associative vaudaise reste une priorité malgré un contexte budgétaire contraint. L'objectif est bien de saisir tous les leviers pour valoriser les quartiers et leurs habitants et ainsi renforcer l'autonomie et le sentiment d'utilité sociale.

Dans ce contexte, le Fonds en Faveur du Lien Social et du Mieux Vivre Ensemble (ex Fonds Associatif Local), inscrit dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, constitue un outil précieux. Il est destiné à permettre aux petites associations de quartiers, inscrites dans la géographie prioritaire, de mener tout au long de l'année des actions au-delà de leurs adhérents et en faveur de l'animation et de l'insertion sociale.

Ce fonds peut, aussi, contribuer au démarrage d'une association ou prendre la forme d'une aide à l'investissement. Il s'agit bien d'une aide au financement d'un projet conforme aux priorités fixées par l'Etat et la Ville et non d'une aide au fonctionnement courant de l'association.

Contrairement au Fonds Micro-Projets Habitants, qui permet à des groupes d'habitants, pas nécessairement constitués en association, d'organiser des événements participant à la cohésion sociale du territoire, cette aide a bien vocation à accompagner des associations dans la création ou le développement de leur activité.

L'attribution de ces subventions fait l'objet d'un examen deux ou trois par an, sous l'égide du Délégué du Préfet et de l'Adjointe déléguée à la vie associative, partenaires financeurs de ce dispositif. En 2014, 23 associations ont ainsi bénéficié d'un financement.

Dans le cadre du travail entamé afin de clarifier et de consolider leurs rapports avec les associations vaudaises, la Ville et l'Etat ont souhaité revoir la procédure et le dossier de demande de subvention au titre du Fonds en Faveur du Lien Social et du Mieux Vivre Ensemble (ciannexé).

Considérant l'utilité indéniable de ce dispositif dans le développement d'actions dans les quartiers, la Ville demande donc à l'Etat de bien vouloir abonder ce fonds à hauteur de 30 000 €, que la Ville encaissera et qui seront reversés aux associations dont le projet sera retenue par la commission d'examen des dossiers.

En conséquence, je vous propose :

- D'autoriser Madame la Maire à demander la subvention précitée à l'ACSE :
- ➤ De dire que les recettes, 30 000 € et les dépenses 30 000 € seront exécutées sur l'exercice budgétaire 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- > Autorise Madame la Maire à demander la subvention précitée à l'ACSE;
- ➤ Dit que les recettes, 30 000 € et les dépenses 30 000 € seront exécutées sur l'exercice budgétaire 2015.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

Hélène GEOFFROY



vaulxenvelin

Dossier de demande de subvention - 2015

« Fonds en faveur du lien social et du mieux vivre ensemble » (ex-F.A.L)

_			
	Aide au démarrage	☐ Aide au dév	eloppement
IDE	ENTIFICATION DE L'ASSOCIATION :		
>	Nom de l'association :		
>	Objet de l'association :		******************************
>	Adresse:		
>	Ville:		
	Téléphone :		
	Portable :		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	Courriel:		
	Date de la publication de la création au	Journal Officiel:	***************************************
	Nombre d'adhérents & bénévoles :		
	Subventions reçues pour l'année en co	ours:	
>	L'association a-t-elle déjà bénéficié du	FAL: □ oui	□ non
	Nom des membres du conseil d'admin	stration :	

PROJET ASSOCIATIF

2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	esoin du territoire:
Description du Projet : 1) – Contenu : 2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
1) – Contenu : 2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
1) – Contenu : 2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	D	escription du Proiet :
1) - Contenu : 2) - Partenariat : 3) - Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	1)	- Contenu :
2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
2) – Partenariat : 3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	2)	- Partenariat :
3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
3) – Moyens : humains, matériels, financiers et compétences : RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	٥١	Mayona i humaina matériala finanziara at commétances i
RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	J)	•
RSPECTIVES : Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	***	
Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
Axes de développement de votre association : Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	_	
Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	₹\$	PECTIVES:
Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	A	
Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	• • • •	
Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :		
Indicateurs de réussite du projet : Montant demandé :	•••	
Montant demandé :		,
Montant demandé :	In	dicateurs de réussite du proiet :
Montant demandé :		

	 M	
	 M	ontant demandé :

Direction du Développement Social & de la Vie Associative CS/DB/NK

DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT:		FINANCEMENT:		
Personnel permanent :		Autofinancement :		
Personnel occasionnel :		Apport de l'association :		
Activité, achat de matériel : (à préciser)		Subvention collectivités : Commune :		
		Métropole de Lyon :	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
Achat nourriture et boissons :		Conseil Régional :		
		Etat :	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
		Autres : (à préciser)		
Location de matériel : (à préciser)		Aide en nature : Mise à disposition de biens Prêt de salle		
Transport : (à préciser)		Intervention bénévole :		
Hébergement : (à préciser)	,	Subvention sollicitée : Au titre de l'ex-FAL :		
TOTAL = TOTAL =				



Fonds en faveur du lien social et du mieux vivre ensemble

(ex-FAL)

Le fonds en faveur du lien social et du mieux vivre ensemble est destiné à permettre à des petites associations de quartier situées dans les quartiers de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville de mener tout au long de l'année des actions au-delà de leurs adhérents en faveur de l'animation sociale et de l'insertion.

Tous les champs de l'animation et de l'insertion sociale sont concernés : loisirs, éducatifs, sportifs, culturels, etc...

Ce fonds peut aussi permettre l'aide à l'acquisition de petits équipements destinés à faciliter le lancement ou le développement de projets de l'association concernée. Il peut permettre le soutien à l'émergence d'une association répondant à un besoin des habitants du quartier et ce en adéquation avec les objectifs du projet de territoire.